



## Bilan de vérification du revenu étranger

À l'usage du Ministère.

- Ce formulaire doit être utilisé pour les années d'imposition 2015 et suivantes.
- Remplissez et produisez ce formulaire si, à un moment donné durant l'année, le coût total de tous les biens étrangers déterminés du contribuable déclarant s'est élevé à plus de 100 000 \$ (dollars canadiens).
- Si vous avez fait le choix d'utiliser une monnaie fonctionnelle (voir les instructions ci-jointes), indiquez le code de monnaie fonctionnelle correspondant. ....
- Consultez les instructions ci-jointes avant de remplir le formulaire T1135.

Si cette déclaration modifie une déclaration déjà produite, cochez cette case.

### Identification

Cochez la case indiquant pour qui vous produisez ce formulaire et donnez les renseignements pertinents

<input type="checkbox"/> Particulier	Prénom	Nom		Initiale	Numéro d'assurance sociale						Code – particulier	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2				
<input type="checkbox"/> Société	Nom de la société			Numéro d'entreprise						<b>R</b>	<b>C</b>						
<input type="checkbox"/> Fiducie	Nom de la fiducie			Numéro de compte						<b>T</b>	<b>-</b>						
<input type="checkbox"/> Société de personnes	Nom de la société de personnes		Code de la société de personnes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	Numéro de compte de la société de personnes						<b>R</b>	<b>Z</b>			

Adresse de l'entité déclarante

Nº	Rue								
Ville	Province ou territoire			Code postal	Code de pays				
Pour quelle année d'imposition produisez-vous ce formulaire?		Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour		
		Du				au			

### Cochez la case appropriée qui s'applique pour l'année d'imposition :

- Si le coût total de tous les biens étrangers déterminés détenus à un moment donné durant l'année s'est élevé à plus de 100 000 \$, mais à moins de 250 000 \$, vous êtes tenu de remplir la partie A ou la partie B;
- Si le coût total de tous les biens étrangers déterminés détenus à un moment donné durant l'année s'est élevé à 250 000 \$ ou plus, vous êtes tenu de remplir la partie B.

### Partie A : Méthode de déclaration simplifiée

Pour chaque type de bien qui s'applique à vous, cochez la case appropriée.

#### Type de bien :

- Fonds détenus à l'étranger .....
- Actions de sociétés non-résidentes (autres que de sociétés étrangères affiliées) .....
- Dettes d'un non-résident .....
- Participations dans une fiducie non-résidente .....
- Biens immeubles à l'étranger (autres que les biens à usage personnel et les biens immeubles utilisés dans une entreprise exploitée activement) .....
- Autres biens à l'étranger .....
- Biens détenus dans un compte auprès d'un courtier en valeurs mobilières inscrit canadien ou d'une société de fiducie canadienne .....

#### Code de pays :

Sélectionnez les trois premiers pays selon le coût maximum de tous les biens étrangers déterminés détenus durant l'année. Insérez codes de pays dans les boîtes ci-dessous :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

Revenu brut provenant de tous les biens étrangers déterminés \$

Gain/perte provenant de la disposition de tous les biens étrangers déterminés \$